



AVENANT N° 3
A LA CONVENTION
VILLE DE DIJON - SCOP SARL NOUVEAU THEATRE DE BOURGOGNE
THEATRE NATIONAL DIJON BOURGOGNE

Année 2022

Entre d'une part,

La Ville de Dijon, représentée par son Maire en exercice, dûment habilité par délibération du Conseil Municipal du 13 décembre 2021,

Et d'autre part,

La Scop Sarl Nouveau Théâtre de Bourgogne, Théâtre national Dijon Bourgogne, au capital variable, ayant son siège à Dijon, théâtre du Parvis Saint-Jean, 15 rue Danton, représentée par sa gérante, Madame Maëlle Poésy nommée à cette fonction par l'assemblée des associés en date du 06 septembre 2021, ci-après dénommé « TDB »,

IL EST CONVENU ce qui suit :

Préambule

Une convention a été conclue entre la Ville de Dijon et le TDB, pour la période de février 2015 à février 2020, afin de contribuer à la mise en oeuvre des missions confiées à ce dernier et de formaliser le partenariat existant entre la Ville et le TDB. Elle a été prolongée par deux avenants successifs n°1 et n°2 jusqu'au 31 décembre 2021.

Cette convention prévoit le versement par la Ville au TDB d'une subvention annuelle de fonctionnement pour les années 2015 à 2020.

Afin de permettre à l'association de consolider son activité en 2022, il est envisagé de prolonger la présente convention jusqu'au 31 décembre 2022.

Il est également envisagé d'attribuer une subvention, au titre de l'exercice 2022, d'un montant d'un million d'euros.

La convention n° 15-155 du 12 février 2015 est donc complétée comme suit.

ARTICLE 1 :

L'article 3.3 relatif au soutien financier est ainsi complété :

Pour l'année 2022, la Ville versera à l'association une subvention de 1 000 000 € dans le cadre du fonctionnement de la structure.

Celle-ci sera versée sous forme de deux acomptes :

- 700 000 € en décembre 2021
- 300 000 € courant janvier 2022

ARTICLE 2 :

L'article 19 relatif à la durée est ainsi complété :

La convention est prolongée jusqu'au 31 décembre 2022.

ARTICLE 3 :

Les autres dispositions de la convention n° 15-155 du 12 février 2015 demeurent inchangées.

Fait à Dijon, le

Pour le Théâtre Dijon Bourgogne,
La Directrice

Pour la Ville de Dijon, le Maire,
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée
à la Culture, à l'Animation
et aux Festivals,

Maëlle Poésy

Christine MARTIN